



**Région
Hauts-de-France**

Le Directeur général des services

Réf : AHDF-2020-003032

Dossier suivi par : Véronique THERRY

Tél : 03 74 27 14 52

Mail : veronique.therry@hautsdefrance.fr

Monsieur Damien CASTELAIN

Président

Métropole Européenne de Lille (MEL)

1 rue du Ballon

CS 50749

59034 LILLE CEDEX

Lille, le

Objet : Avis sur le projet de plan climat énergie PCAET de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Monsieur le Président,

Vous avez transmis pour avis du Conseil régional le projet de Plan Climat Air Energie Territorial de la métropole Européenne de Lille et je vous en remercie. Je tiens tout particulièrement à souligner l'engagement de votre territoire et la qualité des travaux ; les documents finaux en témoignent.

Le projet comprend de nombreuses actions dans les différents domaines définis réglementairement dans les PCAET. Il démontre que la MEL a engagé une politique volontariste en matière de transition et d'adaptation au changement climatique pour le bénéfice de sa population. Les moyens techniques et financiers ainsi que les nombreux partenariats identifiés traduisent cette volonté.

Compte tenu des caractéristiques du territoire de la MEL en termes de densité de population et de faible disponibilité du foncier, la Région considère que la stratégie du PCAET est satisfaisante en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, la Région vous invite toutefois, en tant que métropole, à développer les capacités d'échanges avec les territoires voisins.

J'ai noté l'ambition de plusieurs actions exemplaires du plan comme l'évaluation de l'impact climatique des politiques et le budget climatique métropolitain, la concertation des citoyens dans l'élaboration et la gouvernance du programme, les partenariats avec les acteurs des milieux universitaires et économiques, l'ambition de réhabilitation énergétique du parc résidentiel. L'articulation du PCAET avec les différents projets de planification du territoire dont le Plan Local d'urbanisme 2 et les actions relatives à la santé environnementale et à la protection de la ressource en eau est à souligner.

Un travail d'optimisation des modalités d'évaluation du PCAET mèrîterait d'être envisagé afin de rendre plus lisibles les résultats obtenus chaque année.

En conclusion et sous réserve de la mise en œuvre d'une stratégie de coopération avec les territoires limitrophes pour le développement des énergies renouvelables (hors éolien), j'ai l'honneur de vous informer de l'avis favorable de la Région. Celle-ci, en tant que chef de file des politiques Climat Air Energie, se tiendra à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre des politiques publiques concernées.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation du Président du Conseil régional,

Laurent VERCROYSSE

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (03) 74 27 00 00 - fax (03) 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

